

PROCES VERBAL/COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 26 JUIN 2023

L'An deux mille vingt-trois, le 26 juin à 17h30, le Conseil syndical légalement convoqué par Madame Elise HUIN, Présidente, s'est réuni en visioconférence,

Etaient présents :

- Délégués de la Communauté de communes du Vexin Normand : Elise HUIN, Gilles LUSSIER, Gilles DELON, Catherine LEPILLER, Jean-Pierre FONDRILLE
- Délégués de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération : Gérald FROMENTIN
- Délégué de la commune de Boury en Vexin :
- Délégué de la commune de Courcelles les Gisors :
- Délégué de la commune de Bray et Lu : Romain SANVY
- Délégué de la commune de Montreuil sur Epte : Marc RICHER

Secrétaires administratifs présents :

- Stéphane MIMPONTEL,
- Stéphane BERTHELIER

Monsieur Gilles LUSSIER, conseiller syndical, a été nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2023

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité par 8 voix le procès-verbal de la précédente séance, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

ETAT DES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE

Décision n°2023002 – Convention avec la DGFIP 95 pour la rétrocession des données cadastrales
Décision n°2023003 – Avenant n°6 à la convention de gestion de la Voie Verte avec le Conseil Départemental de l'Eure

FINANCES : MISE EN PLACE D'UN PRINCIPE DE CAUTION POUR LE MARCHÉ ARTISANAL DE LA FÊTE DE LA VOIE VERTE 2023

Rapporteur : M. Romain SANVY, 1^{er} Vice-Président en charge des Finances

Considérant l'organisation de la journée de la voie verte prévue le 24 septembre 2023 et le choix de mettre en place un marché artisanal sur le hameau de Gisancourt (commune de Guerny) ;

Considérant qu'il paraît judicieux de mettre en place un système de caution pour les exposants afin d'éviter des désistements de dernière minute ;

Considérant que le montant de cette caution est fixé de 50 € ;

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 8 votants décide :

- De mettre en place un principe de caution pour le marché artisanal de la journée de la Voie Verte du 24 septembre 2023 ;
- De fixer le montant de la caution à 50 € ;
- D'indiquer que si les exposants qui se sont inscrits pour participer au marché artisanal ne viennent pas, la caution sera encaissée en recette sur le budget du syndicat mixte de la voie verte.

ANIMATIONS : PROGRAMME PREVISIONNEL DES FESTIVITES LORS DE LA FÊTE DE LA VOIE VERTE 2023

Rapporteur : M. Gérald FROMENTIN, 2^{ème} Vice-Président en charge des Animations

Considérant que dans le cadre de l'animation de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte, une journée festive est organisée annuellement depuis 2007, hors naturellement les périodes de pandémie comme subie en 2020 ;

Considérant qu'il est souhaitable dans ce cadre, d'animer et de faire découvrir la Voie Verte au public en proposant un programme sur le triptyque « **musique-animations, restauration, marché artisanal** » ;

Vu les réunions tenues en 2023 pour préparer cette manifestation, il peut être proposé le programme prévisionnel suivant ;

- ✓ Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;
- ✓ Organisation d'une randonnée pédestre tout public et d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors à Gisancourt et encadrées par les sections sportives de l'Entente gisorsienne ;
- ✓ Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
- ✓ Restauration sur place assurée par un foodtruck et l'Association des Fêtes et Loisirs de Guerny-Gisancourt ;
- ✓ Location de structures gonflables pour les enfants (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;

- ✓ Mise en place de défis sportifs et intellectuels inter-villages / associations / inter-entreprises sous l'égide de l'Entente gisorsienne pour les défis sportifs et sous l'égide de la Direction de la Lecture publique pour les défis intellectuels ;
- ✓ Animations de confection de Tawashi, de produits d'entretien maison, d'un atelier créatif avec des déchets recyclables et sensibilisation au tri des déchets par le SYGOM (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
- ✓ Tenue d'un Marché artisanal avec, entre autres, les exposants qui sont certains week-ends d'été sur la Voie Verte ;

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 8 votants décide :

- De prendre acte que la journée annuelle de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte est fixée au dimanche 24 septembre 2023 ;
- De prendre acte de l'organisation prévisionnelle d'animations sur les sites de Gisancourt, avec les activités suivantes imaginées :
 - ✓ Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;
 - ✓ Organisation d'une randonnée pédestre tout public et d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors à Gisancourt et encadrées par les sections sportives de l'Entente gisorsienne ;
 - ✓ Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
 - ✓ Restauration sur place assurée par un foodtruck et l'Association des Fêtes et Loisirs de Guerny-Gisancourt ;
 - ✓ Location de structures gonflables pour les enfants (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
 - ✓ Mise en place de défis sportifs et intellectuels inter-villages / associations / inter-entreprises sous l'égide de l'Entente gisorsienne pour les défis sportifs et sous l'égide de la Direction de la Lecture publique pour les défis intellectuels ;
 - ✓ Animations de confection de Tawashi, de produits d'entretien maison, d'un atelier créatif avec des déchets recyclables et sensibilisation au tri des déchets par le SYGOM (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
- De valider le fait que les animations seront organisées en partenariat avec des associations locales et autres prestataires volontaires ou rémunérés (ludothèque, petit-déjeuner, massage, etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La Présidente du Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte certifie que le présent procès-verbal a été affiché sur le panneau d'affichage situé à l'extérieur des locaux prévus à cet effet le :

Gilles LUSSIER


Secrétaire de séance



Elise HUIN


Présidente